

Référence de l'annonce : DMI-CDI-2023-01

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE

Poste	Responsable d'unité « Infections associées aux soins et Résistance aux antibiotiques »
Catégorie d'emploi	1
Emploi repère	Responsable d'unité
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée de droit public à temps plein. Détachement fonction publique d'Etat ou Hospitalière ou mise à disposition possibles.
Motif	Remplacement
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	1 ^{er} mars 2023
Renseignements	Sur le poste : Bruno Coignard (Directeur) ou Didier Che (Directeur adjoint) : 01 41 79 69 97 / 61 07 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement et de la mobilité à la DRH – Tel : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose également d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège), 12 rue du Val d'Osne, Saint-Maurice (94).
----------------	--

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé, créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'Agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. L'Agence dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

AFFECTATION

Direction des Maladies Infectieuses (DMI) – Unité Infections associées aux soins et Résistance aux antibiotiques (NOA)

La Direction des Maladies Infectieuses (DMI) de Santé publique France coordonne la surveillance nationale des maladies infectieuses et l'alerte dans ce domaine. Elle réalise ou participe à des études épidémiologiques descriptives ou analytiques, des projets d'analyse de risque ou de modélisation de la dynamique de la transmission des maladies infectieuses. Dans le cadre du continuum des missions et de la programmation de Santé publique France, elle travaille en articulation étroite avec de nombreuses directions, notamment les Directions Appui, Traitement et Analyse des données (DATA), des Régions (DIRe), Prévention et promotion de la santé (DPPS), Communication (DIRCOM) et Alerte et crises (DAC). La DMI est organisée en 4 unités thématiques : VIH, IST et Hépatites B/C; Infections vectorielles, alimentaires et zoonoses; Infections respiratoires et vaccination ; Infections associées aux soins (IAS) et résistance aux antibiotiques (RATB). Elle dispose de 4 assistantes, d'une référente administrative et financière, et d'une gestionnaire en charge de l'animation du réseau des CNR.

Au sein de l'agence, l'unité IAS et RATB est actuellement composée de 14 personnes (dont 9 épidémiologistes). Elle appuie et développe ses activités en lien avec de nombreux partenaires externes, dont le réseau des Centres d'appui pour la prévention des IAS (Cpias) et celui des Centres régionaux en antibiothérapie (CRAtb), les centres nationaux de référence (CNR), des réseaux de laboratoires, d'autres agences (Anses dans une perspective One Health, ANSM pour l'accès à certaines données sur les consommations antibiotiques), l'Assurance Maladie, les Agences régionales de santé (ARS) et les directions d'administration centrale concernées (DGS, DGOS, DGCS). Elle est en charge, en lien avec un comité d'experts, de définir, attribuer par appels à projet et piloter les missions nationales de prévention et surveillance des IAS et de la RATB (MNIAS), élargies récemment au bon usage antibiotique (appel à candidatures en cours pour un renouvellement des MNIAS actuelles fin 2023). Dans ce cadre, elle conduit des travaux en propre (analyse des consommations antibiotiques en ville, enquêtes nationales de prévalence en établissements de santé ou médico-sociaux) et anime et coordonne ceux délégués aux MNIAS, dans le champ de la surveillance, de l'investigation d'épidémies, des audits et évaluations de pratiques. L'unité coordonne le dispositif national de signalement des IAS, soutient en tant que de besoin les investigations des Cpias et ARS, et contribue à la gestion des alertes nationales qui en sont issues. Au sein de la DMI, elle interagit avec les autres unités sur certains signalements et l'antibiorésistance ; elle travaille aussi en lien étroit avec la DPPS sur la prévention de la RATB, dans le cadre d'un programme dédié au sein de l'agence, et avec la DATA sur l'exploitation des données du SNDS. Ses travaux contribuent activement à la stratégie nationale pour la prévention des infections et de l'antibiorésistance et la feuille de route interministérielle Antibiorésistance. L'unité apporte enfin son expertise au Ministère de la Santé et de la Prévention (réponse aux saisines), au Haut conseil de la santé publique (HCSP), et contribue à la surveillance internationale dans son champ sous l'égide de l'ECDC et de l'OMS.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions

Sous l'autorité du Directeur de la DMI, le responsable d'unité définit le programme d'activité et les axes stratégiques de l'unité NOA à court et moyen terme, assure le management de son équipe, et coordonne et supervise ses activités (surveillance, investigations, études et production d'expertise).

Plus spécifiquement, le responsable d'unité :

- Elabore, planifie et met en œuvre / assure le suivi du programme annuel d'activité de l'unité ;
- Veille au respect des délais des projets et programmes de l'unité ;
- Anime et assure la coordination scientifique et administrative de l'unité ;
- Assure le management de l'unité ;
- Veille à la qualité de ses travaux scientifiques et publications ;
- Assure l'interface avec les autres unités de la DMI, les autres directions de l'agence et les partenaires externes dans le champ de son unité ;
- Participe à la définition et à la planification des activités de la direction ;
- Représente la DMI et l'agence auprès des autorités, groupes d'expertise et partenaires, ou de la presse dans le champ de son unité.

Activités

1 - Technique :

- Superviser l'exécution des travaux conduits au sein de l'unité ou délégués à des partenaires ;
- Impulser une stratégie de développement scientifique dans son champ, et apporter un appui dans l'élaboration, la conduite et la valorisation des travaux scientifiques de l'unité (rédaction de rapports et d'articles, veille scientifique, suivi et validation des publications scientifiques, incitation à la participation active à des conférences scientifiques ...) ;
- Contribuer à la veille de l'agence sur les appels à projets européens dans son champ d'activités, et proposer des modalités de réponse dans une perspective de développement des ressources de l'unité ;
- Répondre aux saisines adressées par la tutelle dans le respect des délais ;
- Garantir la permanence de la réponse aux alertes dans le champ de son unité ;
- Développer et entretenir les collaborations avec les tutelles, les autres agences et partenaires, notamment la DGS et sa Mission Ministérielle de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance (MMPIA), la DGOS et la DGCS, l'Anses, l'ANSM, les CNR, les équipes de recherche, le HCSP (CS-3P) ;
- Participer à des comités d'experts nationaux ou internationaux : en particulier au sein de l'ECDC ;
- Participer aux missions générales de SpFrance, de la DMI et de l'unité ;
- Participer aux astreintes de SpFrance et contribuer à toute action entrant dans les missions de l'agence si cela s'avère nécessaire en situation de crise dans la limite de ses compétences.

2 - Management :

- Participer à la définition de la stratégie de la direction et de l'agence ;
- Élaborer et mettre en œuvre le programme d'activité annuel de l'unité en relation avec la direction ;
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au pilotage du programme IAS et RATB de l'agence ;
- Déléguer aux agents de l'unité les projets, développer leurs compétences et les responsabiliser ;
- S'appuyer sur les chefs de projet et coordonnateurs de programme pour assurer la bonne exécution scientifique des travaux ;
- Encadrer les stagiaires accueillis au sein de l'unité ;
- Assurer le suivi de la programmation annuelle, la production des livrables attendus et le respect des délais ;

- Évaluer l'activité professionnelle des membres de l'unité, en particulier via les entretiens annuels et élaborer leur programme de formation.
- 3 - Organisation :
- Participer à la définition et à la planification des activités de la direction ;
 - Organiser le travail au sein de l'unité, y compris en termes de permanence de la réponse ;
 - Veiller au respect des délais de réalisation ;
 - Participer au processus de recrutement des agents de l'unité ou de la direction ;
 - Organiser régulièrement des réunions de l'unité.
- 4 - Régulation/facilitation/accompagnement :
- Superviser la production de l'unité, suivre l'avancement de ses travaux, en valider les productions ;
 - Rendre compte au directeur de la DMI lors de réunions régulières, l'alerter en cas de difficultés.
- 5 - Relais/interface :
- Assurer l'interface entre les différents pôles de l'unité, avec les autres unités de la DMI et les autres directions de l'agence, en particulier la DPPS et la DATA ;
 - Veiller à la bonne articulation entre les travaux menés dans l'unité et ceux menés au sein des CPlas, CRAtb et des Cellules régionales de SpF ;
 - Développer et entretenir des liens avec le réseau de partenaires externes et des parties prenantes dont notamment les instituts et équipes de recherche, les autorités locales, les partenaires européens (ECDC) et internationaux ;
 - Identifier et transmettre les informations pertinentes au sein de l'unité et de la direction ;
 - Représenter la direction de la DMI dans les réunions extérieures, dans son champ de compétences.

Ces activités peuvent conduire à des déplacements en France et à l'étranger.

PROFIL RECHERCHE

Niveau	Doctorat ou Bac+5 + 10 ans d'expérience minimum en santé publique et épidémiologie.
Diplôme	Doctorat en médecine, pharmacie ou sciences vétérinaires. Formation en Epidémiologie et/ou Santé Publique de niveau Master 2 (ou équivalent) avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle, ou thèse en Epidémiologie/Santé publique avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle.
Expérience	Expérience dans le domaine des infections associées aux soins et de la résistance aux antibiotiques. Expérience antérieure de management dans des fonctions similaires.
Aptitudes/ Compétences	Il est attendu pour ce poste : <u>Au plan technique :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'épidémiologie des infections associées aux soins et de la résistance aux antibiotiques ; - Connaître le système hospitalier et de santé publique français, européen et international ; - Connaître les bases du fonctionnement d'une agence sanitaire ; - Capacité à animer des ateliers, des groupes de travail, des réunions scientifiques ; - Capacité à concevoir, développer, coordonner ou évaluer un système de surveillance ; - Capacité à concevoir un protocole et à conduire une étude épidémiologique ; - Capacités rédactionnelles, expérience de publications scientifiques ; - Capacité à valider la qualité d'un document scientifique ; - Rigueur scientifique ; - Aptitudes à la communication ; - Anglais lu, parlé et écrit nécessaire ; - Maîtrise des principaux logiciels d'analyse statistique (Stata, R, ...) ; - Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Powerpoint).

Au plan managérial :

- Capacité de leadership dans son champ de compétences ;
- Excellentes qualités relationnelles et aptitudes à la négociation ;
- Sens de l'organisation pour structurer les activités afin de répondre aux objectifs fixés ;
- Capacité à fédérer ses équipes et les partenaires autour d'objectifs communs ;
- Capacité à porter et expliquer un message institutionnel ;
- Capacité d'anticipation, d'initiative et de prise de décision ;
- Capacité à prioriser, gérer les situations d'urgence et le stress ;
- Capacité à promouvoir le travail collaboratif au sein de l'unité, de la DMI et de l'agence ;
- Déléguer et responsabiliser les chefs de projets et agents ; leur assurer un retour sur les activités et les travaux réalisés ; valoriser leurs compétences et leurs travaux ;
- Animer les réunions et définir toutes modalités de communication adaptées au sein de son unité ;
- Dynamisme et disponibilité.

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr